

VILLE D'AVION

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

APPEL A CANDIDATURE

1) IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Ville d'AVION – Hôtel de Ville place Jacques Duclos – BP 1 62210 AVION
Tél. 0321794479
Fax 0321677581
Mail : mairie@ville-avion.fr

2) OBJET DE LA CONSULTATION ET APPEL A CANDIDATURES

Cet avis a pour objet de recueillir des candidatures dans le cadre de l'attribution d'une convention d'occupation du domaine public communal permettant la vente de denrées alimentaires à emporter, moyennant le versement d'une redevance mensuelle par le titulaire de la convention.

La redevance est fixée à 8,10 € par jour d'occupation (révision du montant de la redevance tous les ans au 1^{er} mai).

3) DESCRIPTION DU BIEN

EMPLACEMENT FIXE ENVISAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL RESERVE AUX COMMERCANTS EXERCANT L'ACTIVITE DE VENTE DE DENREES A EMPORTER

-boulevard Henri Martel à AVION

4) TYPE DE PROCEDURE

Convention d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable en application des articles L2121.1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

5) OBLIGATIONS DE L'OCCUPANT

**paiement mensuel de la redevance (à défaut de paiement régulier la convention d'occupation sera automatiquement résiliée et ce dès le 1^{er} rappel resté sans réponse à l'issue d'un délai de 15 jours),*

**respecter les normes de l'arrêté interministériel des 21 décembre 2009 et 8 octobre 2013 relatifs aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant,*

**mettre à la disposition des consommateurs les poubelles nécessaires à la collecte des emballages plastiques, papiers gras, récipients,*

**assurer la propreté de l'emplacement ainsi que ses abords,*

**ne pas entraver le stationnement des véhicules ni le fonctionnement des services de police, de santé et de secours en cas d'urgence.*

6) DUREE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

1 an renouvelable tacitement pour une durée globale de 4 ans.

7) CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

**nature des prestations proposées (20%)*

**savoir-faire et motivation du candidat (20%)*

**expérience professionnelle, capacités techniques et financières du candidat (20%)*

*valorisation du domaine public (20%)

*fournisseurs – approvisionnement des denrées – qualité des produits commercialisés (20%)

Chaque critère noté sur 10 points.

8) DATES DE PUBLICATION ET DE RECEPTION DES OFFRES

Date de publication : 9 mars 2021

Date de réception des offres : 23 mars 2021 avant 12h00

9) RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La transmission des offres devra être effectuée sous pli cacheté portant la mention « candidature pour l'occupation du domaine public communal – ne pas ouvrir » adressé à : Monsieur le Maire Hôtel de Ville Place Jacques Duclos BP 1 62210 AVION et contenant :

*une lettre de motivation présentant de manière détaillée le projet d'activité (produits commercialisés, fournisseurs, approvisionnements) et argumentant les atouts du candidat à l'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal,

*un extrait KBIS datant de moins de trois mois,

*une attestation d'assurance couvrant ses biens propres et responsabilité civile,

*une attestation d'assurance du véhicule ambulant,

*un mémoire technique expliquant les modalités relatives à l'enlèvement des déchets, des huiles usagées et la valorisation du domaine public,

* les fiches de traçabilité des denrées qui seront vendues

* le descriptif de l'étalage et des matériaux utilisés.